

# PLUi

Saint-Brieuc Armor  
Agglomération

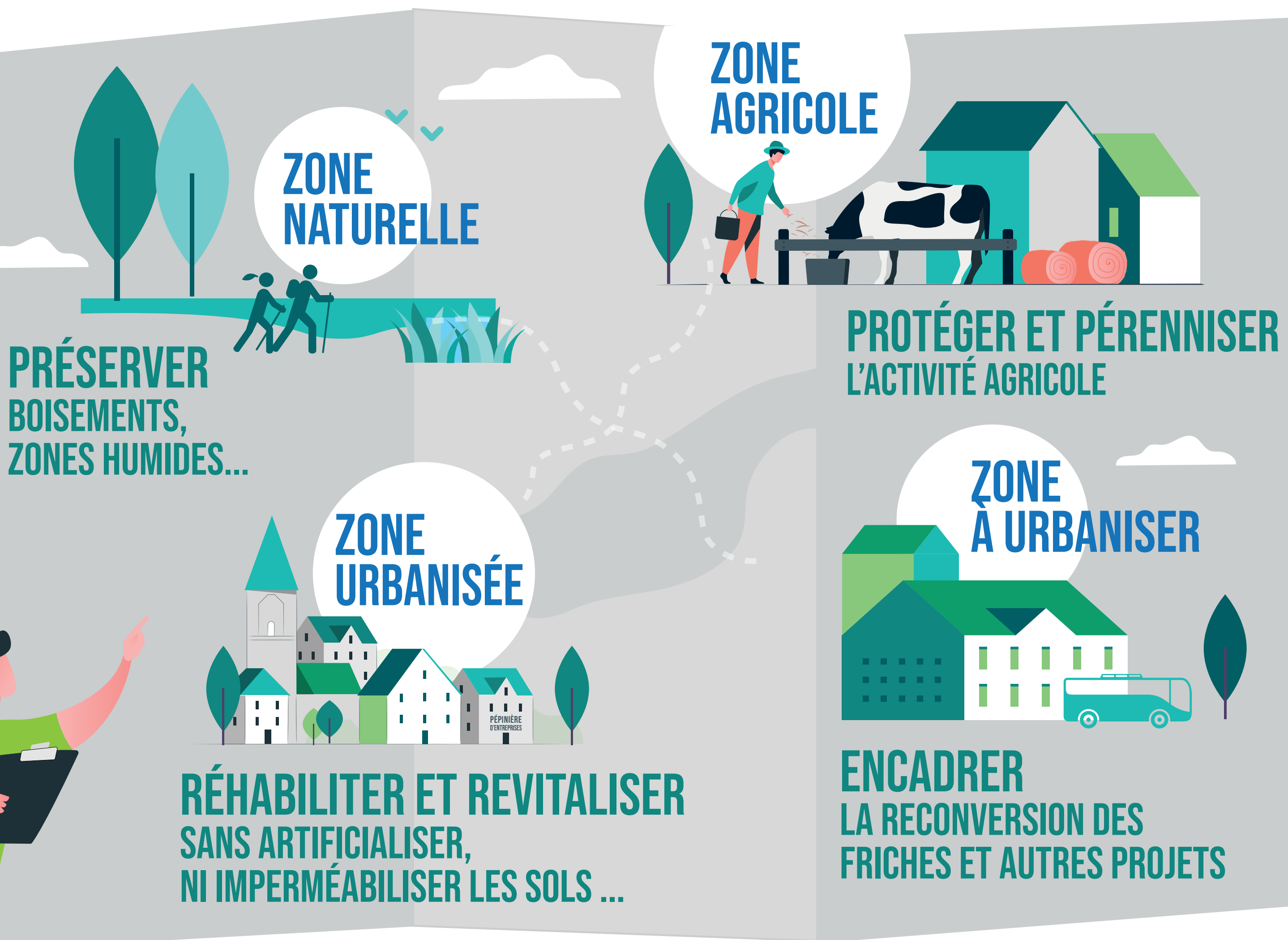
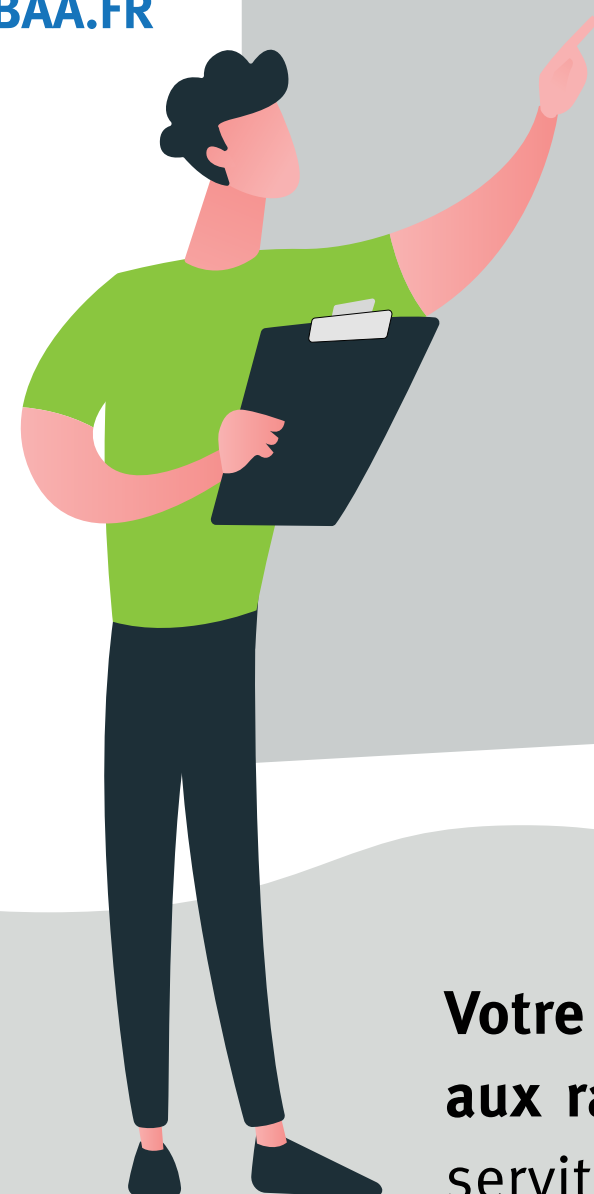
# 2024 NOUVELLES RÈGLES D'URBANISME

Construction, extension, abri de jardin, piscine, ... avant de solliciter un permis de construire ou autre autorisation, renseignez-vous.



PLUS D'INFO :

- > SUR NOTRE SITE INTERNET
- > CONCERTATION. [PLUI@SBAA.FR](mailto:PLUI@SBAA.FR)



Votre mairie vous informera des règles liées au plan de zonage, aux types de constructions autorisées, aux raccordements en eau, ... ou à d'autres spécificités en faveur de l'intérêt général (patrimoine, servitude d'utilité publique, loi littoral, risques naturels...) qui pourraient impacter votre projet.